

PROTCOLE SANITAIRE RENFORCE COLLEGE LUCIE AUBRAC

NOVEMBRE 2020

Protocole établi à partir du nouveau guide daté du 2/11/2020

Le port du masque est obligatoire pour tous, tout le temps, élèves et adultes à l'intérieur comme à l'extérieur, pendant les récréations, dans la cour et en salle des professeurs. (à l'exception des cours d'EPS et de la prise des repas à la cantine)

Les parents s'assurent que leur enfant emporte son masque et un petit sachet pour le ranger (EPS et cantine)

En cas de température 38° ou d'apparition de symptômes l'enfant doit rester à la maison et consulter un médecin

Ces règles s'adaptent à tous les personnels

Remise de masque

Exceptionnellement, l'élève sans masque pourra en avoir un auprès de la vie scolaire. La famille sera contactée en cas de récurrence.

Entrées et sorties / Sens de circulation

Dorénavant, les deux portes d'entrées et sorties du hall seront dédiées chacune à deux niveaux de classe : 4e/3e et 6e/5e afin de fluidifier les passages d'élèves et éviter les regroupements. Les vélos et trottinettes seront stationnés uniquement du côté de la loge. A 8h et 9h les élèves de 4e et 3e monteront par l'escalier central (via l'administration) pour rejoindre leurs salles.

Deux zones de passage sont identifiées au sol du hall.

Pour sortir de l'établissement, les élèves descendront par l'escalier D, traverseront la cour et sortiront par le portail qui est dédié à leurs niveaux dans le hall (côté loge et côté espace Parent).

Les élèves qui ont un vélo ou une trottinette utilisent la porte près de la loge.

Le service vie scolaire remet du gel hydro-alcoolique à chaque entrée et sorties d'élève.

Les élèves qui ont EPS se rendent dans la cour pour attendre le professeur. Les classes d'EPS entreront et sortiront par le portail du gymnase pour éviter les croisements d'élèves.

Les élèves montent par l'escalier C et descendent par l'escalier D.

Lavage des mains

Une zone de lavage des mains est installée à chaque entrée et sortie.

Savon dans toutes les toilettes élèves et enseignants, au réfectoire et toutes les salles y compris celles de vie scolaire (gel).

Limitation du brassage des élèves

- Salles de cours

Dès la rentrée de septembre, la limitation du brassage des élèves a été prise en compte. Le collège comporte 25 salles et ne peut donc affecter une salle par classe (24 divisions et une UPE2A) afin de permettre aux enseignements spécialisés de se maintenir dans de bonnes conditions (technologie, SVT, sciences physiques, arts plastiques et éducation musicale) Les élèves restent soit dans la même salle, soit dans la même zone afin de limiter les déplacements, ce sont les enseignants qui rejoignent leurs élèves.

Les élèves en classes bilingue et les groupes de latin sont disposés dans les salles en groupes classes avec une séparation d'un mètre entre les groupes. Il en va de même pour la permanence et le CDI.

- Sens de circulation

Un seul sens de circulation dans les bâtiments : montée par l'escalier C et descente par l'escalier D.

En dehors des heures de circulation de groupes d'élèves (intercours), les élèves isolés seront autorisés à utiliser le chemin le plus court (pour descendre à l'infirmerie, à la vie scolaire...)

- EPS

L'enseignement est adapté aux conditions sanitaires : strict respect de la distanciation physique : seules les activités qui permettent cette distanciation peuvent être pratiquées.

Les élèves viennent avec une tenue adaptée afin d'éviter l'usage des vestiaires.

Afin de limiter les brassages d'élèves, les rencontres d'UNSS sont suspendues. L'AS au sein du collège est maintenue mais en respectant la distanciation entre les groupes de niveaux différents.

Nettoyage des locaux

Les locaux sont nettoyés une fois par jour. Les poignées de porte sont lavées une deuxième fois sur le temps du midi.

Les salles sont aérées sur les temps de récréation et tout le temps du midi et les cours ont lieu portes ouvertes. Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour.

Récréations

Les récréations du matin seront échelonnées par niveaux sur la 3e heure du matin afin de permettre à tous élèves de bénéficier d'un temps de pause et diminuer le nombre d'élèves présents dans la cour et des enseignants dans la salle des professeurs.

Le roulement s'effectuera comme suit :

9h55 à 10h10 : 4e et UPE2A

10h15 à 10h30 : 5e

10h35 à 10h50 : 3e

10h55 à 11h10 : 6e

Demi-pension

Deux nouveaux horaires distincts de services en essayant de maintenir un équilibre entre le nombre de classes de chaque service :

1er service à 11h 15 et reprise des cours de l'après-midi à 12h40. Les professeurs accueillent leurs élèves devant leurs salles à 12h40.

2e service à 12h50 et reprise des cours de l'après-midi à 14h30.

Circulation dans le réfectoire : Port du masque obligatoire pour TOUS.

La file d'attente pour entrer au réfectoire se limite à 18 élèves. La distanciation d'un mètre à respecter est matérialisée au sol.

Les élèves se mettent toujours avec le même groupe, une place vide sépare chaque groupe.

Les tables occupées sont lavées entre les deux services.

Lavage des mains à l'entrée (savon) et à la sortie (gel)

Zones de repas définies par niveaux de classe.

Les clubs et Devoirs faits du midi sont maintenus mais les élèves doivent respecter au minimum un mètre de distance quand ils ne sont pas de la même classe. Portes et fenêtres sont ouvertes pour permettre l'aération. Les Devoirs Faits se mettent si besoin dans plusieurs salles selon le nombre d'élèves.